LA PROTECTION ASSOCIATIVE : INDISPENSABLE !

Au cours de ce premier mois de l'année scolaire, vous avez sans doute constaté que les **« médias »** se font régulièrement l'écho de **« faits divers »** qui surviennent dans les **établissements scolaires**.

- ***élève de maternelle « oublié » tout un après-midi dans un car…***
- ***élève de petite section parvenant à franchir la clôture pendant la récréation et rentrant à son domicile…***
- ***élève décédant après une bousculade lors du déplacement vers la cantine…***
- ***enseignante violemment frappée dans un couloir par une lycéenne…***
- ……

Enseignants, personnels de direction, de surveillance, d'animation, ATSEM, chauffeur de car… Personne, dans son activité professionnelle, n'est à l'abri d'un « pépin » !...

Par ailleurs, comme l'année passée, nous constatons à cette rentrée une multiplication des incivilités parentales vis-à-vis des enseignants.

Comme le relatait le documentaire diffusé sur Arte le 27/09/2011 « C'est mon élève, c'est mon enfant… », certains parents se voient aujourd'hui de plus en plus comme des « clients » de l'Ecole.

Dans ces conditions, il convient de rappeler la nécessité absolue d'avoir une couverture solidaire, efficace en cas de problème.

Dans les départements des régions Centre, Basse et Haute Normandie, Limousin **n'oubliez pas de renouveler votre adhésion** à l'Autonome 28. **Pensez à en parler à vos collègues.**